

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Janvier 1999

Québec, le 18 février 1999

Monsieur Jean-Denis Asselin
Directeur général
Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation du programme Techniques administratives conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le document que vous lui avez transmis le 19 janvier 1999, en réponse aux modalités de suivi à la recommandation formulée dans son rapport d'évaluation du programme de *Techniques administratives* du Centre collégial de Mont-Laurier.

Au moment de l'évaluation, ce programme a été déclaré comme étant de qualité. Une seule recommandation avait été formulée par la Commission. Elle portait sur le suivi et l'encadrement des élèves.

La Commission estime que les activités d'encadrement et de soutien mises en place par les enseignants du Centre permettront de soutenir les élèves qui éprouvent des difficultés en français et en mathématiques. La Commission souligne également la pertinence de l'ensemble des actions réalisées et prévues, au cours de la présente année, en réponse aux suggestions formulées dans le rapport d'évaluation.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Centre collégial de Mont-Laurier a pris les mesures nécessaires pour maintenir et améliorer la qualité de son programme de DEC en *Techniques administratives*.

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer